Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900710-20251218-CC_2025_12_166-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2025_12_166

Objet : Actualisation du projet de territoire

LE JEUDI 18 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, 14 rue Jules Ferry 29710 PLOZEVET, sous la présidence de Josiane KERLOCH.

Présents : ALAIN Jacques, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, DUFOUR Marie-Thérèse, FLOCHLAY Loïc, GENTRIC Guénolé, GERBE Alain, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE GUELLEC Yves, LUCAS Philippe, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BUREL Michèle (pouvoir à BUREL Michel), LE COZ Hervé (pouvoir à CARADEC Jean-Louis), PEREIRA Sandra (pouvoir à LE BLEIS Jean-François), PERON Sophie (pouvoir à KERLOCH Josiane).

Absents excusés : ANDRO Dominique, BERGOUGNOUX Flore, LE GOFF Michèle.

Absents :, DROGUET Cyril, KERDRANVAT Claude, KERVEVANT Nathalie.

Secrétaire de séance : KEREZEON Gilles.

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 29
Votants :
- dont « pour » : 29
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Date de convocation et de publication : 12 décembre 2025

****

Josiane KERLOCH, Présidente, rappelle à l'assemblée que le projet de territoire Haut Pays Bigouden a été adopté par le conseil communautaire de décembre 2019, pour la période 2015-2025.
Au terme d'un peu plus de trois ans d'exercice (2020-2023), les élus du Haut Pays Bigouden ont souhaité son actualisation, en raison de :

- **Une évolution de la vision politique, notamment alimentée par l'élaboration de stratégies politiques thématiques issues de la rédaction de documents cadres et l'identification de nouveaux enjeux ou leur reformulation ;**
  Pour exemple :
  > L'élaboration du programme local de l'habitat (PLH), définissant la stratégie bigoudène (CCHPB et CCPBS) en matière d'habitat,
  > L'étude pré opérationnelle pour la mise en place d'un pacte territorial France Rénov (ex OPAH) qui sera porté par le SIOCA à l'échelle Ouest Cornouaille à compter de 2025,
  > La réalisation du diagnostic culturel en 2023, suivi de l'élaboration de son projet culturel ainsi que la signature d'un pacte de développement culturel en 2024, premier territoire du Finistère,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900710-20251218-CC_2025_12_166-DE

à s'engager dans la démarche, en partenariat avec l'Etat-Drac Bretagne, la Région Bretagne et le Département du Finistère,

> L'élaboration d'un plan d'actions au titre des mobilités, dans le cadre d'une stratégie développée à l'échelle Ouest Cornouaille,

> Une première convention territoriale globale (CTG) signée en 2021 puis l'adoption de la seconde pour la période 25-29,

> Le diagnostic porté en 2023 sur le bien vieillir et la rédaction prochaine du programme bâtimentaire des établissements EHPAD et résidence autonomie du CIAS,

> La préservation de nos ressources (la gestion des déchets, la création du service cycles de l'eau en 2023 avec la structuration du service assainissement non collectif),

> La Réserve naturelle régionale, avec le dépôt de demande de classement en juillet 2025.

- **L'émergence de nouvelles compétences : 2021 les mobilités, 2023 la culture et la coordination enfance-jeunesse, 2024 le transfert du PLU ;**
- **L'évolution du contexte : les dynamiques territoriales, les évolutions législatives…**

Aussi, l'actualisation du projet de territoire avait pour objectif d'apporter un éclairage sur l'avancement du programme d'actions, de mesurer l'adéquation entre les objectifs initiaux et l'évolution du contexte, de rendre lisible le sens des actions de la politique communautaire, de donner un cap à suivre pour cette fin de mandat et celui à venir. Le bilan a porté sur les années 2020-2022 et a pu ainsi préciser les suites engagées et les perspectives prévues dans un futur proche.

Franck PICHON, Vice-Président délégué, indique qu'en termes de méthode, une série d'entretiens a permis d'aborder plusieurs sujets liés à l'aménagement du territoire, l'habitat, les mobilités, le développement économique, l'action sociale, la politique enfance-jeunesse et du vieillissement, mais aussi les thématiques environnementales (projet de réserve naturelle, politique de l'eau et de l'assainissement, déchets). Ces entretiens et réunions ont également permis de nourrir la réflexion, et de faire le point sur l'actualisation des enjeux et projets du territoire, en croisant le regard des élus et des services de la collectivité.

A partir des enjeux initiaux et de ceux apparus ces dernières années, une adaptation du projet a pu être proposée dans le cadre de cette actualisation. Les axes stratégiques reformulés ont été partagés lors du séminaire de novembre 2024 et présentés en conseil communautaire de décembre 2024.

Le document d'actualisation du projet de territoire, **annexé** au rapport comprend :

- une première partie sur les dynamiques territoriales récentes du territoire (en matière de démographie, d'habitat, d'emplois...) en ayant en mémoire que la crise sanitaire a forcément impacté ces évolutions,
- un point sur l'évolution du contexte : les facteurs à prendre en compte,
- l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du projet de territoire proprement dite, action par action,
- l'adaptation du projet, avec la présentation des nouveaux axes stratégiques.

Le projet de territoire actualisé constitue **une feuille de route pour la mise en œuvre des politiques publiques du Haut pays Bigouden**, il s'inscrit dans un contexte de transition écologique d'une part et de profonde recomposition démographique d'autre part, qui induisent une évolution significative des modes de vie, du fonctionnement économique et de l'aménagement du territoire. Il donne du sens à la mise en œuvre de nos compétences et permet une meilleure compréhension du rôle de proximité que joue la communauté de communes dans le quotidien.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900710-20251218-CC_2025_12_166-DE

Il repose sur 4 axes majeurs, développés en 9 grands défis :

Orientation 1 Valoriser la qualité environnementale comme fondement du cadre de vie du Haut Pays Bigouden

- ✓ Préserver les qualités environnementales du territoire,
- ✓ Adapter le fonctionnement du territoire aux enjeux environnementaux actuels et futurs.

Orientation 2 Affirmer l'identité du territoire à travers le renforcement des liens sociaux

- ✓ Conforter la culture comme vecteur de lien social,
- ✓ Conforter le Haut Pays Bigouden comme un territoire solidaire.

Orientation 3 Élaborer une politique d'aménagement ambitieuse et de transitions, en lien avec les capacités d'accueil du territoire

- ✓ Créer les conditions d'un développement urbain sobre et durable,
- ✓ Construire et animer localement une politique territoriale énergétique.

Orientation 4 Poursuivre et développer les coopérations territoriales

- ✓ Mettre en lien l'action des communes et l'action intercommunale dans une logique de complémentarité,
- ✓ Renforcer les coopérations extérieures,
- ✓ Impliquer les acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet et renforcer la connaissance des habitants.

Josiane KERLOCH, la Présidente, rappelle ainsi que ce projet de territoire actualisé, construit autour de ces quatre ambitions est un projet qui valorise nos atouts, le caractère rural et littoral du pays Bigouden, la richesse de la vie locale, la créativité qui s'exprime sur notre territoire et qui répond aux besoins de demain : mieux habiter, mieux se déplacer, mieux préserver, mieux produire et mieux accueillir.

Ce territoire, comme tant d'autres, doit aujourd'hui faire face à des défis majeurs : la préservation de nos ressources et de notre patrimoine naturel, les enjeux liés au vieillissement de la population, l'évolution démographique, l'accès aux services, la transition écologique et les politiques énergétiques, l'activité économique, les mobilités.

Ce projet de territoire trace une vision collective et ambitieuse qui s'appuie sur l'identité forte du Haut Pays Bigouden. Il est un engagement, une feuille de route pour les années à venir.

Ce document témoigne d'une ambition partagée : faire du Haut Pays Bigouden un territoire solidaire, attractif, durable et fier de son identité, capable de concilier développement et qualité de vie.

Sur proposition de Josiane KERLOCH,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité :

- **Adopte la version actualisée du projet de territoire Haut pays Bigouden, telle que présentée en annexe.**

Le secrétaire de séance,
KEREZEON Gilles.

La Présidente,
Josiane KERLOCH.